

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 12
Votants 14

L'an deux mille quinze, et le 19 octobre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier
BOUISSOU, Maire,
Date de convocation du Conseil Municipal : le 12/10/2015,

Présents : M. Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel MARTIN,
Mme Cécile EVANO, M. Stéphane AUGU, M. Guy SAVELON, Mme Danielle
ROUSSEAU, M. Pascal PLANCHANT, M. Laurent BOSSÉ, M. Philippe VERNIER,
M. Jérôme ROBUCHON, Mme Cécile DESCHAMPS.

Absentes excusées : Mme Isabelle JAVAUX, Mme Marie-Pierre PLEURDEAU
(procuration à M. Laurent BOSSÉ), Mme Séverine HEFTI-BOYER (procuration à M.
Daniel MARTIN).

Absent : néant

Un scrutin a eu lieu, Monsieur M. Daniel MARTIN a été élu secrétaire.

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du 21
septembre 2015, Monsieur le Maire propose d'étudier les sujets figurants à
l'ordre du jour de la convocation :

I/ DÉCISION MODIFICATIVE 2

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le
Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative n°2 suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : Entretien de terrains	3 696.95 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 696.95 €	
D 73921 : Attributions de compensation		25 243.95 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		25 243.95 €
D 2128-42 : bâtiments		10 000.00 €
D 2158-56 : matériel		3 258.23 €
D 2181-88 : jardin public	1 835.76 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 835.76 €	13 258.23 €
D 2313-90 : Cabinet médical	188.53 €	
D 2313-91 : Logement cabinet médical	1 233.94 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 422.47 €	
R 1321-88 : jardin public		10 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		10 000.00 €
R 7325 : Fonds péréquation RFCI		21 547.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes		21 547.00 €

II/ DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été saisi pour une déclaration d'aliénation pour le bien suivant situé au 14 rue des Peupliers pour la parcelle cadastrée ZC 107 d'une superficie de 1 315 m² pour une valeur de 205 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas utiliser son droit de préemption urbain pour ce bien, et charge Monsieur le Maire de transmettre cette décision au Notaire chargé de ce dossier.

III/ ÉTUDE DE DEVIS DE TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'entreprendre des travaux de voirie pour faire réduire la vitesse dans la rue Principale, et améliorer l'accès au parking de l'école en inversant le sens de circulation. Monsieur le Maire présente les devis des entreprises suivantes pour la rue Principale :

- ES VIA pour un montant de 2 547,60 € T.T.C.,
- AZ EQUIPEMENT pour un montant de 2 097,36 € T.T.C.,
- HELIOS ATLANTIQUE pour un montant de 1 890,00 € T.T.C

Et pour l'accès à l'école :

- AZ EQUIPEMENT pour un montant de 520,80 € T.T.C

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir les devis de l'entreprise AZ EQUIPEMENT:

- pour un montant de 2 097,36 € T.T.C., pour l'installation de panneaux, du marquage au sol, ainsi que la création d'une place de stationnement supplémentaire dans la rue Principale,
- pour un montant de 81,60 € T.T.C., uniquement pour le marquage au sol des flèches directionnelles du parking de l'école.

IV/ MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION DE LA PLACE ROBERT MARTIN

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier le sens de circulation de la Place Robert Martin desservant l'école Yves Elléouët et la bibliothèque municipale du 2 novembre au 18 décembre 2015 afin de sécuriser l'accès au parking de l'école.

V/ FORMATION DE SECOURISME DU PERSONNEL COMMUNAL

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'École de Secours et de Sauvetage d'un montant de 1 000 € T.T.C. afin que les agents communaux et le personnel de la cantine scolaire puissent suivre une formation de prévention et secours civiques.

VI/ SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les demandes de subvention et de participation reçues de :

- l'association Les Fripouilles de Saché qui souhaite acquérir du mobilier complémentaire,
- la Fondation du Patrimoine

M. le Maire propose également de verser une subvention à :

- la Coopérative scolaire pour le voyage en Auvergne organisé en mai 2016 pour l'ensemble des élèves de l'école Yves Elléouët
- aux associations Saché Anim' et Parents d'Élèves d'un montant correspondant aux recettes d'occupation des domaines publics de leurs dernières manifestations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à :

- 12 voix pour et 2 abstentions de verser la somme de 350 € à l'association Les Fripouilles de Saché pour l'acquisition de mobilier,
- l'unanimité de renouveler sa participation à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 100€,
- l'unanimité de verser la somme de 10 € par élève, soit 1 550€ à la Coopérative scolaire pour l'aide au financement du voyage organisé en Auvergne,
- 9 voix pour et 5 abstentions de verser la somme de 875 € à l'association Saché Anim' et 182 € à l'Association des Parents d'Élèves de Saché.

VII/ RÉVISION DES TARIFS ET PARTICIPATIONS COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2016

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs communaux suivants pour l'année 2016 :

Location de la Salle Honoré de Balzac

	Hors commune	Habitants de Saché	Associations locales
SALLE HONORÉ DE BALZAC			
½ journée	240 €	160 €	3 utilisations gratuites par an
La journée	410 €	260 €	
Week-end	540 €	350 €	
Activités sportives			130 €/trimestre
Caution	250 €		
SONORISATION			
location	50 €		
Caution	1 000 €		
FOYER			
½ journée	15 €		

Attribution gratuite de la salle une fois par an aux associations caritatives

Tarif de la garderie périscolaire

2,30€ par demi-journée

Droit d'occupation du domaine public

- Marché de professionnels (noël, gourmand) : 3 € le mètre linéaire,
- Marché de particuliers (vide grenier) : 2 € le mètre linéaire,

Exception faite de la « Bourse aux jouets et à la puériculture » organisée par l'Association des Parents d'Élèves de Saché le 8 novembre 2015 où le tarif sera de 3 € le mètre linéaire.

Subventions annuelles

Jeune sapeur-pompier volontaire Nouvellement diplômé de SACHÉ	30 € + médaille
Voyage scolaire découverte France (collégien et lycéen de SACHÉ)	25 €
Séjour scolaire linguistique à l'étranger	44 €
Centre d'apprentissage ou Maison familiale	40 €

Activité musicale ou sportive pratiquée par les enfants de SACHÉ	15 € par enfant
--	-----------------

Tarif des photocopies et fax

Format	Particulier	Association	Commerçant, Artisans, Professions libérales
A4			
noir et blanc	0.20 €	0.05 €	0.10 €
couleur	0.50 €		0.25 €
A3			
noir et blanc	0.40 €	0.10 €	0.20 €
couleur	1 €		0.50 €
FAX	1 €		

Tarif du Bois :

- Prix du stère de bois coupé en 1 mètre et non livré : 40 €
- Prix du stère de bois debout : 12€
- Dépôt de grumes sur le domaine public de 1 jour à 1 mois renouvelable : 200 €

Tarifs du cimetière communal

	Tarifs
Concessions	
cinquantenaire	250 €
trentenaire	200 €
superposition	½ tarif (sauf 250 € pour les concessions)
Colombarium	
cinquantenaire	700 €
trentenaire	500 €
15 ans	350 €
urne supplémentaire	½ tarif
taxe d'ouverture	50 € (sauf pour l'ajout d'une urne supplémentaire)
Jardin du souvenir	
	Gratuit (plaque nominative à fournir par la famille)
Caveautin	
trentenaire	200 € (gravure à la charge des familles)
15 ans	150 € (gravure à la charge des familles)
urne supplémentaire	½ tarif

VIII/ PRISE EN CHARGES DES FRAIS POUR LA VISITE DU SALON DES MAIRES DE PARIS

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rembourser aux élus participants les frais de déplacement et d'hébergement liés à la visite du Salon des Maires prévue les 18 et 19 novembre 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 22h00, et indique que la prochaine réunion aura lieu le lundi 16 novembre 2015 à 20h30.

Noms	Signature
M. BOUISSOU Olivier	
Mme DESCHAMPS Nadine	
M. MARTIN Daniel	
Mme EVANO Cécile	
M. AUGU Stéphane	
M. SVELON Guy	
Mme ROUSSEAU Danielle	
Mme JAVAUX Isabelle	Absente excusée
M. PLANCHANT Pascal	
M. BOSSÉ Laurent	
M. VERNIER Philippe	
M. ROBUCHON Jérôme	
Mme PLEURDEAU Marie-Pierre	Absente excusée
Mme HEFTI-BOYER Séverine	Absente excusée
Mme DESCHAMPS Cécile	